

Brevet de Technicien Supérieur

Voie de
l'apprentissage



Technico-Commercial : Aprofournitures

OBJECTIFS

Le BTSa atteste d'une qualification professionnelle. Son objectif est donc l'insertion professionnelle.

Les entreprises d'apofournitures sont à l'origine de nombreuses offres d'emploi principalement sur des fonctions commerciales et très prioritairement aux titulaires du Brevet de Technicien Supérieur.

Le Technicien Supérieur « commercial en apofournitures » conseille et vend les produits dont l'apriculture et les collectivités locales ont besoin : aliments du bétail, semences, produits phyto-pharmaceutiques, engrais, équipements.

Il est commercial sur le terrain (prospection, suivi, vente), auprès des distributeurs, et/ou vendeur en libre service agricole et demeure parant de la relation commerciale.

Il exerce aussi ses fonctions au sein d'une coopérative, d'un négoce, d'une concession de matériels agricoles, ou d'un fabricant.

ORGANISATION

L'enseignement est dispensé par la voie de l'apprentissage (durée de 2 ans). Le calendrier d'alternance est adapté au secteur d'activité selon le rythme de la quinzaine (deux semaines au centre de formation, deux semaines en entreprise). L'apprenti perçoit une rémunération variant de 41% à 61% du SMIC selon l'âge et l'année de formation.

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture. L'établissement dispose de l'habilitation autorisant la mise en place du contrôle en cours de formation (contrôle continu 50 %, examen terminal 50 %).

CONTENU DE LA FORMATION

Domaines des enseignements généraux

- Techniques d'expression et de communication
- Mathématiques
- Anglais
- Environnement juridique et économique
- Technologie de l'information et du multimédia
- Education physique et sportive

Domaines des enseignements professionnels

- Gestion
- Commerce
- Économie d'entreprise
- Relations commerciales
- Économie et techniques commerciales liées au secteur des apofournitures
- Sciences et technologies des produits liés aux apofournitures (apoequipement, productions végétales, productions animales)

Modules d'accompagnement

- Accompagnement du projet professionnel
- Projet commercial et actions professionnelles
- Pluridisciplinarité

MODULE D'INITIATIVE LOCALE : PRODUCTION HORS SOL

Cet enseignement est l'occasion d'appréhender des techniques de production et de mesurer les relations entre les différents acteurs d'une filière (amont-aval). Une pédagogie basée sur l'observation et l'analyse -visites d'exploitations, intervenants- permet de développer des compétences transversales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel).

Le recrutement est organisé en avril/mai : dossier et entretien de motivation. Le centre de formation organise la rencontre avec les entreprises partenaires.

Le candidat à l'apprentissage est accompagné dans la phase de recherche de l'entreprise (aide au recrutement, formation aux techniques de recherche d'entreprise, mise en relation avec des entreprises partenaires, formation des maîtres d'apprentissage).



CONTACT

Sébastien YADDADEN

Coordonnateur de la filière

sebastien.yaddaden@educagri.fr

04 77 40 23 00

www.lyceestgenest.educagri.fr